

N°1 JUIN 2026

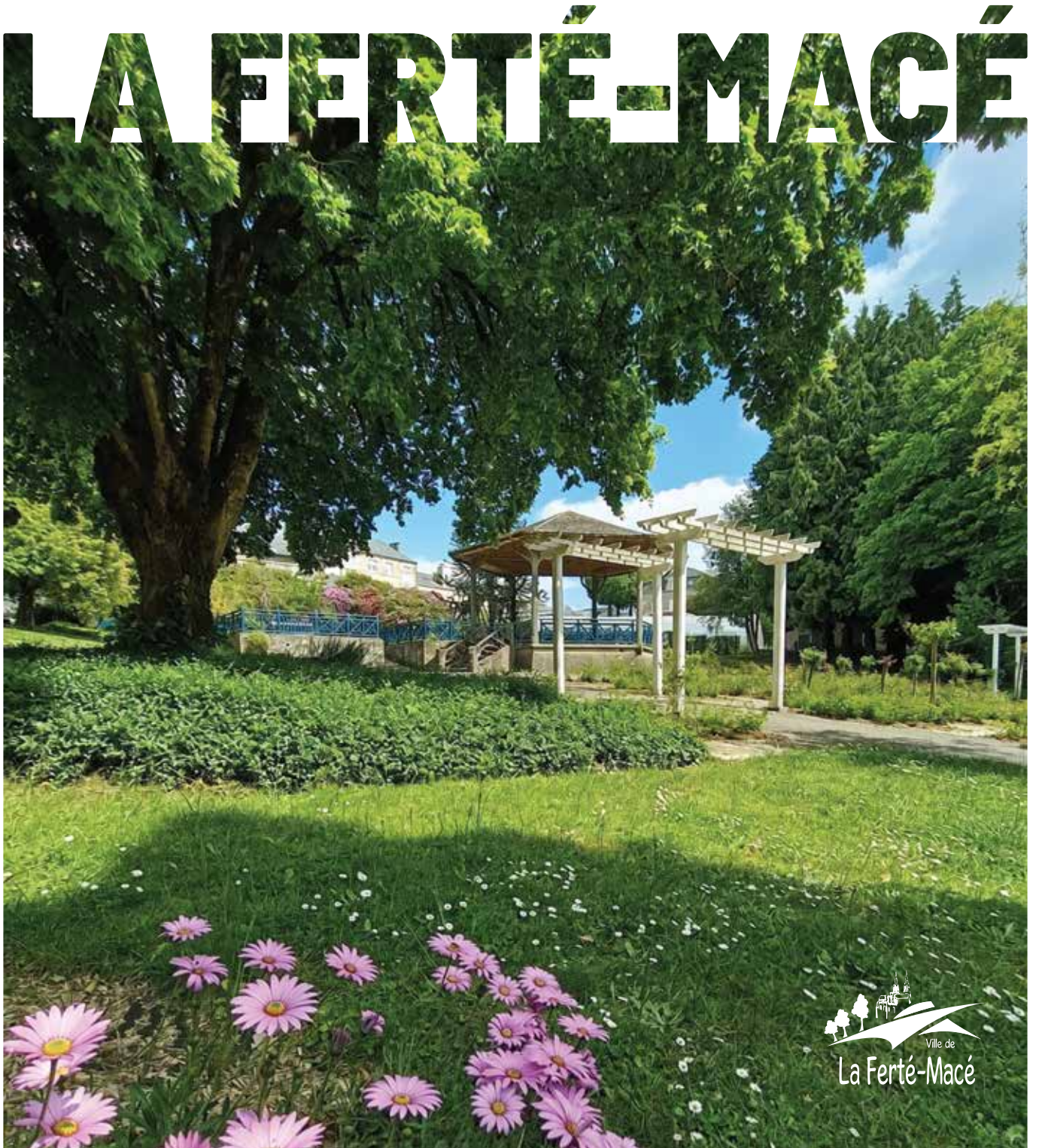
P.4 BUDGET 2026

P.5 ADRESSAGE

P. VÉGÉTALISATION
DES ÉCOLES

JOURNAL MUNICIPAL

LA FERTÉ-MACÉ



EDITO



Chères Fertoises, chers Fertois,
Je souhaite tout d'abord vous remercier pour la confiance accordée. Depuis fin mars 2026, avec mon équipe, nous travaillons avec la volonté d'agir concrètement pour notre ville et préparer son avenir avec ambition et responsabilité.

Dans cet esprit, je souhaite souligner deux éléments importants. Un : j'ai mis un terme à toutes les procédures de sortie de Flers Agglo. Deux : nous avons d'ores et déjà renoué des relations de travail constructives et apaisées avec Flers Agglo. Ensemble, nous pouvons désormais porter des projets, renforcer notre attractivité et défendre les intérêts de notre commune.

L'adressage, resté en suspens, a commencé, c'est un travail qui prendra plusieurs mois. La pose des plaques se fera par nos agents. Ils sont à votre écoute, merci de leur réserver le meilleur accueil. La 1^{ère} phase de l'installation de la vidéo-protection débutera prochainement. La fusion des deux commerces Place Leclerc est engagée ; et malgré les mauvaises « surprises », nous le ferons aboutir. Les travaux « Maison Bobot » se poursuivent. Les travaux au Quartier Jacques Prévert entrent dans la phase 2.

Notre ville avance également à travers de nouveaux projets structurants qui traduisent notre volonté d'investir pour l'avenir. Le projet de salle de gymnastique répond à une attente forte de l'association et des jeunes sportifs. Le futur terrain de football synthétique permettra d'améliorer les conditions de pratique pour

les clubs et les scolaires, tout en renforçant l'attractivité sportive de notre commune.

La ville a un tissu associatif unique, nous avons donc fait le choix de renforcer le soutien aux associations au budget 2026 avec 2000€ de plus qu'en 2025.

Nous travaillons également à la création d'un pôle dédié à l'économie sociale et solidaire. Ce projet porte une ambition forte : favoriser l'emploi, soutenir les initiatives locales et développer des activités utiles socialement et humainement.

Dans le même temps, nous poursuivons nos efforts pour améliorer le cadre de vie et la sécurité du quotidien. La sécurité routière constitue une priorité. Les aménagements que nous engagerons, notamment rue d'Hautvie, s'inscriront dans cette volonté de mieux protéger les habitants, les piétons et les usagers. D'autres actions suivront progressivement dans plusieurs secteurs de la commune afin de rendre la ville plus sûre.

Ces projets et ces actions traduisent une même conviction : notre ville possède de nombreux atouts et un véritable potentiel. Nous devons continuer à investir, à innover et à construire ensemble une ville dynamique, solidaire et attractive.

Je veux remercier l'ensemble des acteurs qui font vivre notre commune au quotidien : les associations, les bénévoles, les commerçants, les entreprises, les agents municipaux et tous les habitants engagés pour La Ferté-Macé. C'est collectivement que nous réussirons à faire avancer notre ville. Je vous souhaite un bel été Fertois.

José COLLADO, Maire de La Ferté-Macé



Un nouvel élan pour La Ferté-Macé

Une nouvelle équipe est rassemblée autour d'un projet commun depuis le mois de mars. Elle a une forte volonté d'être une municipalité de proximité, attentive aux attentes de chacun et profondément attachée au dialogue avec les citoyens.

Les élus portent un programme et des marqueurs très forts envers des axes stratégiques pour la ville : renforcer les offres de santé, mettre en place l'accompagnement des jeunes dans leurs projets avec une politique ambitieuse en faveur de la jeunesse, et développer des projets de transition écologique (développement des espaces verts, amélioration des mobilités douces, économies d'énergie, valorisation des circuits courts). La nouvelle équipe veut instaurer une ville active et attractive autour de ses atouts associatifs et économiques. Elle souhaite construire une ville et un cadre de vie plus serein pour les fertois et les générations à venir.



Un nouveau souffle pour la Santé

L'accès aux soins reste une préoccupation et une priorité majeure pour la ville et notre territoire.

Des nouveaux praticiens à La Ferté-Macé

A l'automne 2026, la ville accueillera deux « Docteurs juniors » au Pôle de santé.

En 10^{ème} année de médecine, les « docteurs juniors » réalisent les actes médicaux en autonomie supervisée. C'est la toute **dernière phase** des études de médecine avant d'être officiellement diplômés. Cette phase de transition permet aux « Docteurs juniors » de se préparer progressivement à l'exercice en pleine responsabilité.

La ville leur proposera **une solution logement** de son parc immobilier récemment rénové, de façon à faciliter leur installation.

La santé : la prévention, l'alimentation et l'environnement.

La santé passe aussi et surtout par la **prévention**. Par les déterminants de santé, nos habitudes alimentaires, l'environnement, la pratique d'une activité physique régulière restent des facteurs majeurs. La municipalité mettra en place des **actions de prévention en lien avec le Contrat Local de Santé (CLS) et le Plan Alimentaire Territorial (PAT) de Flers Agglo**. Cela passera par l'information, la sensibilisation et l'éducation via des ateliers, des projets associant les établissements scolaires et les habitants. Le Contrat Local de Santé permet de financer des projets des associations, des habitants... dès lors qu'ils sont en phase avec les objectifs du contrat.

Lien CLS : www.flers-agglo.fr/mon-quotidien/sante/contrat-local-de-sante/



La santé dans l'assiette

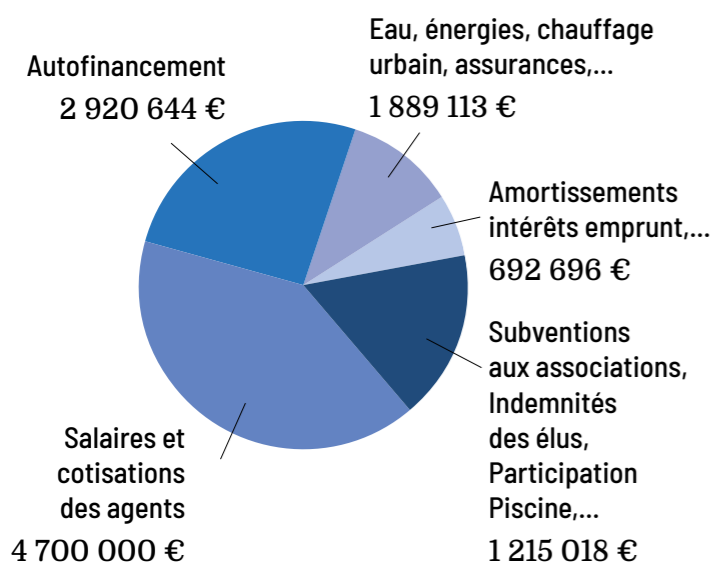
La santé et l'apprentissage sont évidemment liés à l'alimentation des enfants. En ce sens, depuis début janvier, le restaurant municipal a engagé une collaboration directe et durable avec un maraîcher bio local du collectif « de la graine à l'assiette ». Ce partenariat permet d'anticiper les besoins en légumes pour les repas de l'année, en tenant compte des saisons. Courgettes, tomates, concombres, potimarrons, butternuts, choux ou navets sont ainsi cultivés selon les volumes et les variétés définis avec la cuisine municipale. Pour le producteur et le restaurant municipal, cette démarche apporte une véritable sécurité économique grâce à des prix fixes et justes ainsi qu'à une visibilité sur les commandes. La cuisine accepte également des légumes dont la forme ou la taille peuvent varier, limitant ainsi le gaspillage. Pour le restaurant municipal, cette coopération garantit un approvisionnement fiable, des produits frais, bio et locaux. Ensemble, ils adaptent les menus selon les récoltes et les stocks disponibles. Cette initiative s'inscrit dans le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Flers Agglo.

Budget 2026

Le **Budget Primitif (BP)** de la ville pour l'année 2026 a été voté lors du Conseil Municipal du 28 avril 2026 et s'élève à **11 417 471 €** pour le **fonctionnement** et à **7 357 740 €** pour l'**investissement**. Ce budget est particulier, il est un héritage de l'ancienne municipalité avec des ajustements par la nouvelle équipe élue en mars 2026. Les **principaux projets inscrits** dans ce budget sont les suivants : la réhabilitation de commerces et logements Place du Général Leclerc, les travaux de la Maison Bobot, l'aménagement du Quartier Jacques Prévert,...

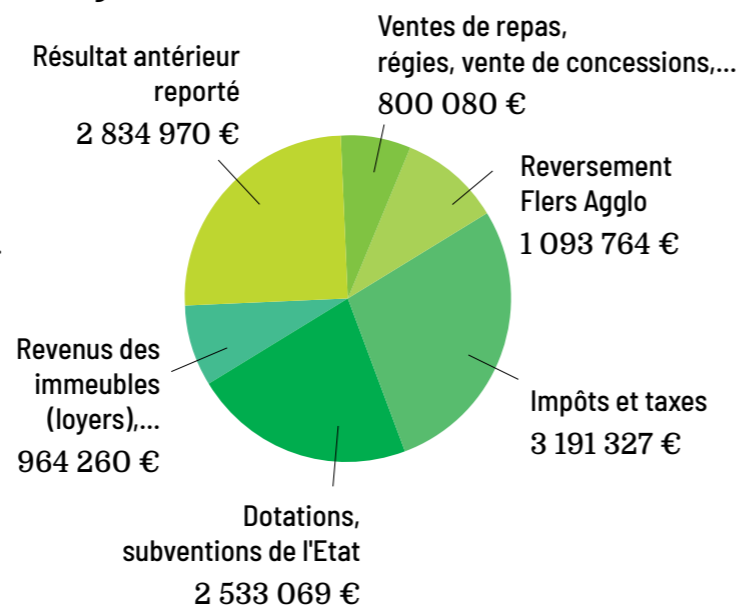
Dépenses de fonctionnement BP 2026

Budget Total 11 417 471 €



Recettes de fonctionnement BP 2026

Budget Total 11 417 471 €



Projets en développement

Focus sur 4 projets à l'étude pour de nouvelles perspectives...

Une salle de gymnastique

Elle est attendue depuis très longtemps par l'Amicale Fertoise. Le projet d'une salle dédiée est très ancien. Le club de gymnastique est à l'étroit dans les locaux actuels boulevard de Contades. Le club a fait preuve de beaux résultats tant au niveau régional qu'au niveau national. Il est temps de répondre à leur besoin d'autant que le club refuse plus de 60 adhérents faute de locaux adaptés. Une étude sera donc pour ce projet.

Un pôle de l'économie sociale et solidaire

Plusieurs associations ont fait part de leurs besoins en matière de locaux. Les Fourmis vertes notamment ont exprimé des besoins précis. L'ex-usine de chaussures « Moche », pourrait accueillir l'association les Fourmis Vertes et constituer à terme un « Pôle de l'Economie Sociale et Solidaire » (ESS). D'autres associations pourraient à terme rejoindre le pôle en fonction de leur développement et de leur besoin. Une étude sera lancée pour mesurer la faisabilité du projet et son phasage.

Football : Un terrain synthétique pour tous !

Les mauvaises conditions météo empêchent souvent la pratique du foot dans de bonnes conditions. L'entretien des terrains est de plus en plus difficile. Le choix s'est porté sur l'étude d'un terrain synthétique praticable en toutes saisons. Par ailleurs, les politiques départementales votées récemment ont fléchi des financements spécifiques sur ces équipements. La Jeunesse Fertoise Bagnoles compte plus de 330 licenciés et fait partie des meilleurs clubs de l'Orne. Il convient de consolider la dynamique du club en apportant un outil moderne qui profitera à tous y compris aux écoles dans le cadre d'une pratique sportive diversifiée.

Résidence seniors en centre-ville

En lieu et place de l'ancien foyer fertois, ce projet de résidence correspond aux besoins exprimés par une partie de la population qui avance en âge et qui trouverait ainsi un habitat adapté. La maison du sculpteur Marcel Pierre sera préservée et fera l'objet d'un autre projet.



1^{er} numéro installé : le choix s'est porté de commencer par l'hôtel de ville, comme point de départ symbolique de l'opération le lundi 27 avril 2026.

Nouvelles adresses postales

Pourquoi un nouvel adressage ?

La ville de La Ferté-Macé modernise son adressage conformément à la loi 3DS du 21 février 2022, qui impose à toutes les communes de nommer les voies et numéroter chaque habitation afin d'alimenter la Base Adresse Nationale (BAN). Cela implique la différenciation claire des noms de voies sans doublons (par exemple une rue et une cour ne peuvent pas porter le même nom). Cette réforme vise avant tout à améliorer l'efficacité des secours grâce à des adresses précises et normalisées. L'objectif principal est l'accès des secours (SAMU, pompiers) afin d'optimiser des interventions plus rapides avec une adresse précise, conforme et visible. Elle facilite également le raccordement à la fibre, la compatibilité avec les GPS, les livraisons et les services publics... La ville prend en charge **gratuitement** la pose des plaques de numérotation.

La réalisation concerne 1 795 habitations avec la pose de 1 652 nouveaux numéros, 62 plaques de rues en centre-ville et 198 panneaux sur le reste de la ville.

Le projet se déroulera en plusieurs phases sur l'année : Antoigny, le nord-ouest, le nord, l'est et le centre-ville de La Ferté-Macé. Les nouvelles adresses sont en vigueur depuis la première quinzaine de mai 2026, lors de la publication officielle dans la "BAN".

Les numéros seront installés en limite du domaine public. Les habitants seront **informés par affichage et courrier**. Un certificat d'adressage sera remis lors de la pose ou déposé en boîte aux lettres.

La plupart des changements peuvent être signalés via le site www.service-public.fr (La Poste, impôts, CAF, CPAM, France Travail, listes électorales, caisses de retraite,...). Certains organismes restent à prévenir directement : banques, assurances, fournisseurs d'énergie, opérateurs téléphoniques, employeur, écoles, mutuelles...

France Services et l'accueil en mairie restent disponibles pour accompagner les habitants. Les nouvelles rues sont consultables en mairie et sur le site de la ville.

Le coût de l'opération pour la ville est de 32 000 €.



Plaque commémorative pour Vasyl Bychyk

La première plaque de rue posée fut la plaque commémorative « Cour Caporal-Chef Vasyl BYCHYK ». Le caporal-chef Vasyl Bychyk est décédé le 30 octobre 2024 en mission à Djibouti. Le 4 avril 2026 à l'ancienne gendarmerie, Boulevard de la Forêt d'Andaine, cette plaque fut dévoilée lors d'une cérémonie d'inauguration,

en présence de la famille, du Maire et des élus du Conseil Municipal, de la Délégation Militaire Départementale de l'Orne, de Monsieur le Sous-Préfet, de Madame La Députée, Madame la Vice-présidente du Département.



Modification de circulation Rue des noisetiers

Afin de sécuriser les flux des enfants et les usagers de la salle des arts martiaux Mélanie Lémée, la rue des noisetiers est modifiée avec la mise en place d'un sens interdit. La section de la rue de Versailles à la salle des arts martiaux est en sens unique pour les riverains. Le reste de la rue des noisetiers reste en double voies. L'accès et le départ de la salle Mélanie Lémée ne sont possible qu'à partir de la rue Gabriel Duhé.

Travaux Route d'Alençon

Après les travaux de réseau de chaleur et l'enfouissement des réseaux, la route d'Alençon continue sa rénovation à partir du mois de juillet avec la mise en place d'un nouvel enrobé. Ces travaux concernent la section du Lycée des Andaines jusqu'au cimetière.



Rue d'Hautvie, rue test pour le projet "Tranquillité & Sécurité"

Vidéo-Protection et prévention de la délinquance : tous concernés !

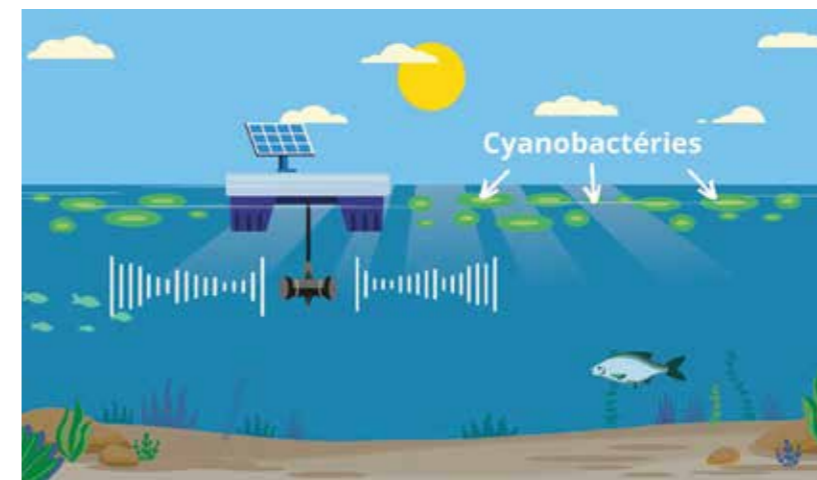
Un système de vidéo-protection sera installé en juin avec 11 caméras sur la ville et notamment rue d'Hautvie. A terme, 25 caméras seront installées. Aux caméras fixes, des caméras mobiles seront ajoutées selon les besoins. Mêlant **sécurité** et **tranquillité**, les caméras sont un moyen parmi d'autres pour réduire l'**incivilité** et la **délinquance** en recrudescence ces dernières années. Ce dispositif sera aussi un outil au service de la **Gendarmerie** lors d'incidents et accidents. Dans le cadre de "Petite Ville de Demain", le **Comité de Prévention, de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)** sera remis en place. Ce comité n'a pas été réuni ces dernières années, il réunira tous les acteurs de la prévention dont la commune, Flers Agglo, l'État, la gendarmerie, la mission locale... Il est en charge de la coordination locale en matière de stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance. Enfin, la ville travaille à la création du dispositif « **Participation citoyenne** » qui permettra d'impliquer des habitants, la gendarmerie et la commune à la tranquillité de tous.

Sécurité routière

La sécurité routière est une **préoccupation majeure**, dans le cadre des projets d'amélioration du cadre de vie et de la voirie, la municipalité travaillera dans un premier temps sur la rue d'Hautvie. Sur cette rue, les principaux objectifs sont d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes, l'accessibilité et le stationnement. Il est envisagé entre autres de supprimer les bordures et blocs en granits de la rue qui représentent des obstacles, ainsi de gagner quelques places de stationnement, de faciliter l'entretien de la voirie pour plus de propreté. En amont, **les commerçants et riverains seront consultés**. Cette opération s'inscrit dans une démarche plus globale de sécurité routière au niveau de la ville, d'amélioration de la qualité des espaces publics et de l'accessibilité.

Viser le label "Ville Prudente"

Toutes ces actions commencent sur la rue d'Hautvie avant un déploiement sur l'ensemble de la ville. Ces dispositifs ciblent l'obtention du **label "Ville Prudente"** et rappellent qu'une rue n'est pas une route.



Un dispositif à ultrasons pour la qualité de l'eau de la Base de Loisirs

Mise en place d'un système préventif pour lutter contre les cyanobactéries.

Une technologie innovante

L'installation d'une technologie de dernière génération a été retenue pour lutter **contre les algues invasives et des cyanobactéries**.

Depuis avril 2026, pour préserver durablement la qualité de l'eau de la Base de Loisirs, une plateforme diffuse des **ultrasons** au milieu du plan d'eau. Le dispositif fonctionne en continu, 24h/24, grâce à un panneau solaire.

Il émet une bande passante de 40 kHz et plus de 44 000 fréquences, spécifiquement adaptées aux cyanobactéries.

Le principe est **naturel**. Les ultrasons ciblent les vacuoles, membranes remplies de gaz permettant aux cyanobactéries de se déplacer et de survivre. Sous l'effet des fréquences, ces vacuoles implosent : les membranes vibrent, se déchirent, et les organismes perdent leur flottabilité. Privées de photosynthèse, elles coulent et meurent.

Sécuriser l'écosystème aquatique

Ce dispositif est **sans danger pour les humains, animaux, poissons et plantes**. Seules les cyanobactéries sont touchées, leurs fréquences de résonance étant spécifiques.

Une **étude** menée en 2016 par le Conseil Régional de Lorraine, SO.GE.EAU et l'Université de Lorraine confirme l'absence d'impact sur les organismes non ciblés. Elle est consultable sur le site internet de la ville www.lafertemace.fr.

Ce traitement limite fortement leur prolifération. D'autres **actions écologiques** sont envisagées par la nouvelle municipalité, comme le curage de la queue de l'étang ou la mise en place de plantes filtrantes.

Des contrôles réguliers de l'eau sont réalisés par l'ARS pour garantir la qualité de l'eau et la baignade. Avec cet investissement, la ville valorise cet espace naturel de 65 hectares et renforce son attractivité.

Une vidéo illustrant ce dispositif est disponible sur les supports de communication de la ville.



Lutte contre les frelons asiatiques

La ville lutte contre les frelons asiatiques. Au printemps, trois pièges ont été installés, ils se situent à la Base de Loisirs, au Parc Barré Saint et au Centre Aquatique. Dans le même temps, les services techniques ont détruit plusieurs nids de chenilles processionnaires du pin. Ces actions assurent une sécurisation des espaces verts publics.

Horaires pour les travaux de jardinage bruyants

Pour rappel, les activités de jardinage ou bricolage avec des outils motorisés (tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses, etc.) sont autorisées aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ; et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.



Projet végétalisation des cours d'école Améliorer le cadre d'apprentissage avec des écoles qui respirent !

Des cours de récréation plus verts et plus agréables

Face au **défi climatique**, la municipalité engage la transformation progressive des cours d'école. L'objectif est de remplacer le « tout bitume » par **des espaces plus verts, plus frais et mieux adaptés** aux besoins des enfants. Cette initiative de végétalisation s'inscrit dans une volonté d'améliorer le **cadre de vie** des enfants, de favoriser la biodiversité et de sensibiliser les plus jeunes à l'environnement.

Pourquoi végétaliser ?

D'abord pour améliorer le **confort** lors des **fortes chaleurs**. En intégrant arbres, plantations et sols perméables, la température pourra diminuer de plusieurs degrés en été. C'est aussi un moyen de favoriser la **biodiversité** et de permettre aux enfants de mieux **observer** le cycle du vivant au quotidien. Enfin, ces nouveaux aménagements contribueront à un **meilleur vivre-ensemble**, avec des espaces plus apaisés, diversifiés et propices au jeu comme au calme.

Ce projet se veut également **participatif** et **pédagogique**. Élèves, enseignants, parents et personnels seront associés à la réflexion afin d'imaginer ensemble les futurs espaces : jardins, coins lecture ombragés, parcours sensoriels ou zones de détente.

À travers cette démarche, la commune affirme sa volonté d'agir concrètement pour la transition écologique, la qualité du cadre d'apprentissage et le bien-être des enfants.

Conseil Municipal des enfants

Un projet de création d'un "Conseil Municipal des enfants" est en développement, il vise à donner une voix réelle aux plus jeunes dans la vie démocratique locale. C'est une forte volonté de consultation, l'idée est de les associer aux décisions qui concernent leur quotidien : école, environnement, espaces publics,...

La municipalité veut développer leur capacité d'expression et leur engagement. Ce dispositif est vecteur d'avenir, il favorise un premier pas civique, un dialogue intergénérationnel et le sens des responsabilités. Il construit des politiques publiques plus justes et plus inclusives.

Pas de fermeture de classe

Pour la rentrée 2026, pas de fermeture de classe à La Ferté-Macé. Cette réussite est portée par les parents, enseignants, agents municipaux et élus qui se mobilisent afin de préserver des conditions d'apprentissage optimums et des effectifs de classes réalistes. Malgré une baisse sensible des effectifs, les élus ont décidé de conserver une école multisite.

Cette orientation favorise les apprentissages dans des locaux adaptés où tous les enfants pourront continuer à pouvoir être scolarisés à proximité de leur domicile. La Ferté-Macé est un pôle scolaire avec près de 2000 élèves de la crèche au BTS, pour plus de 5000 habitants.

Votez pour le nouveau logo du Centre Socioculturel Thérèse Letinturier

Pendant tout le mois de juin, choisissez entre les 3 propositions le futur logo du Centre Socioculturel.



Logo 1



Logo 2



Logo 3

Comment voter ?

Pour choisir votre logo préféré, vous pouvez voter directement au Centre Socioculturel 14 rue Louis Pasteur, sur le site internet www.lafertemace.fr, ou les réseaux sociaux de la ville (Facebook : LaFerteMace ou Instagram : lafertemace61). Le résultat sera dévoilé en septembre 2026.



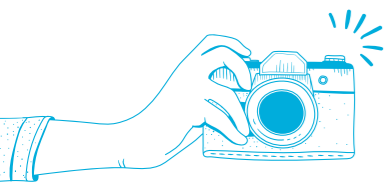
Prix littéraire des Incorruptibles

Le 8 avril 2026, José Collado, Maire de La Ferté-Macé, Catherine Messenger, adjointe à la jeunesse, et Marie-Dominique Desvaux, conseillère municipale ont accueilli les enfants des **centres de loisirs du Centre Socioculturel Thérèse Letinturier** pour le vote du 37^e prix littéraire des Incorruptibles. Cette action immersive, organisée comme un véritable scrutin (isolaires, urnes, enveloppes, dépouillement...), **sensibilise les jeunes au rôle du citoyen**. Les enfants de 3 à 11 ans ont découvert plusieurs sélections d'albums et romans avant de voter pour leur ouvrage préféré. En amont, entre mars et avril 2026,

les équipes d'animation des centres de loisirs ont consacré un cycle de mercredis à la découverte de ces ouvrages au travers de différentes activités ludiques : ateliers, lectures, débats, quiz et activités créatives. Les votes des enfants participants ont été transmis à l'association nationale avant l'annonce des résultats le 5 juin 2026.

Réouverture du Rocher Broutin

Le centre de loisirs des 6/11 ans s'installera au Rocher Broutin du 6 au 31 juillet 2026. Les inscriptions sont ouvertes sur le portail familles (<https://lafertemace.portail-familles.app>) dès le 1^{er} juin 2026, avec une formule à la journée ou à la demi-journée. Un accueil mutualisé sera proposé de 7h30 à 8h30 au centre des 3/6 ans, avant un départ en navette rue Alexandre Lainé dès 8h40. Aucun surcoût ne sera appliqué pour ce transport mis en place. Le retour des enfants sera à 18h dans la cour du centre de loisirs des 6/11 ans. Les familles pourront aussi déposer leur enfant directement sur site dès 8h45 et le récupérer jusqu'à 17h45. Au programme : découverte de la nature, forêt comme terrain d'aventure et nuitées sur place. L'équipe d'animation habituelle sera présente avec Magali Souty qui dirigera le centre du 6 au 18 juillet, puis Manon Beaugeard prendra le relais jusqu'au 31 juillet. Une grande fête présentera le projet de réouverture du Rocher Broutin et le programme de l'été du Centre Socioculturel, le samedi 13 juin de 14h à 17h30 dans la cour d'école des centres de loisirs 6/11 ans. Une structure gonflable sera déployée pour l'occasion.



Retour en images



<< 20 mars

Carnaval des écoles

L'édition 2026 avait pour thème "Héros et héroïnes de bandes dessinées, de livres et de contes". Plus de 500 élèves de 22 classes de la maternelle à l'élémentaire des écoles publiques et privées ont défilé costumés, incarnant leurs personnages favoris.

28 et 29 mars >>

Salon de l'habitat et des loisirs

La salle Guy-Rossolini a accueilli une cinquantaine d'exposants autour de l'habitat, le jardin, les loisirs, et la mobilité... Ainsi que des conférences et ateliers.



<< 26 avril

Marché aux fleurs

Rendez-vous printanier, cet événement a regroupé des stands, des végétaux et des conseils avisés pour préparer ses plantations de printemps et donner vie à ses projets d'aménagement extérieur.

23 mai >>

Nuit des Musées

Soirée Cosy et Conviviale au Musée du Jouet avec un éventail d'activités : soirée jeux pour tous les âges, initiation aux échecs, espace coloriage, coin lecture « cocooning », grignotage et boissons,...



<< 30 mai

Fête de printemps

Musiques, animations, concours de sosies, exposition de voitures anciennes, spectacles, mascottes, escape game, stand karaoké, conteurs,... pour cette journée festive, conviviale et résolument rétro, placée cette année sous le signe des années 80.



Promotion de la culture : Gratuité du Musée du Jouet pour le mois d'août 2026

En complément des animations de l'été, la municipalité offre la visite des collections du Musée du Jouet.

La **gratuité du Musée du Jouet** pendant tout le **mois d'août** constitue une initiative forte en faveur de **l'accès à la culture pour tous**. En période estivale, où les familles recherchent des activités abordables, cette mesure offre une véritable opportunité de sortie gratuite, accessible à tous les publics. Elle permet aux parents comme aux enfants de partager un **moment ludique** en déambulant dans les anciens bains douches, réhabilités en Musée. Cette gratuité contribue également à **dynamiser la fréquentation** du Musée et à renforcer **l'attractivité** de la ville. En attirant davantage de visiteurs, locaux comme touristes, elle participe à l'animation du territoire et valorise son offre culturelle.

Le Musée devient ainsi un lieu central de vie estivale, favorisant les rencontres **intergénérationnelles** et le **rayonnement** de la commune. Cette initiative s'inscrit pleinement dans un **élan vers les familles**, une volonté de rendre la culture plus **inclusive** et le développement **touristique**.

Tribune de l'opposition

EN TOUTE TRANSPARENCE

Monsieur Collado et son équipe, pendant la campagne électorale n'ont cessé de dire qu'ils arrêteraient les procédures de sortie de Flers -Agglo. Une délibération pour le conseil municipal du 28 avril a été rédigée en ce sens. Elle s'est transformée en une information indiquant qu'il n'y aurait pas de nouvelle procédure engagée par la commune. Nous rappelons qu'il n'y a pas eu de procédure engagée par la commune depuis la décision du Tribunal Administratif de septembre 2023. Les procédures devant la Cour Administrative et le Conseil d'Etat ont été engagées par le Ministre de l'Intérieur et Flers-Agglo. Vous avez menti aux fertoises et aux fertois.

Vous n'êtes pas à l'initiative de l'hommage rendu au caporal-chef Vasylyl BYCHYK. En 2025, dans le cadre du projet d'adressage, nous avons choisi de nommer la cour de l'ancienne gendarmerie à son nom, après accord de sa famille. Le 14 janvier 2026, le lieutenant-colonel Desachy nous confirmait la disponibilité du colonel HOURS accompagné du 16ème bataillon de chasseurs, pour le 4 avril 2026, date retenue pour la cérémonie.

Vous n'êtes pas non plus à l'origine de la réception en Mairie de Jean-Pierre GAND, président du comité départemental des médaillés de la jeunesse et des sports, pour un hommage aux médaillés de la commune, le 25 avril 2026. Cet hommage a été initié par la précédente municipalité.

Non monsieur Collado, le budget présenté en Conseil le 28 avril dernier n'est pas le nôtre. Nous avons préparé un budget prévoyant une diminution des dépenses de fonctionnement de 7,9%. Vous avez choisi d'augmenter certains postes notamment vos indemnités de 48 000 € en année pleine. Votre diminution n'est que de 1,78%.

Certaines associations voient leur subvention diminuer drastiquement ou même être supprimée. Nous regrettons qu'elles n'en aient pas été informées avant la décision du Conseil.

L'installation de l'appareil à ultrasons contre les cyanobactéries au plan d'eau est à notre initiative. Mais, nous avons toujours dit qu'elle était une solution transitoire et qu'il fallait engager les études nécessaires pour un aménagement durable du site.

L'opposition municipale

Lego®
débarque
au Musée



Pour sa troisième édition, « L'énigme de l'été » revient avec un nouveau mystère : pourquoi les LEGO® ont-ils envahi le Musée du Jouet ? En juillet et en août, partez à la découverte du Musée, explorez différents univers et décryptez sept énigmes. Entre recherche, réflexion, observation, et même un peu de manipulation, rassemblez les indices pour résoudre ce mystère. Une énigme ludique pour les adultes et les mini-détectives dès l'âge de sept ans.

32 rue de la Victoire.
Ouverture juillet et août :
mercredis, jeudis, vendredis
& samedis de 14h à 17h.

UN ÉTÉ FERTOIS

6 JUIN - FLAMME COLOR (BASE DE LOISIRS)

13 JUIN - FÊTE DE LA PÊCHE (BASE DE LOISIRS)

13 & 14 JUIN - FINALES DÉPARTEMENTALES FOOTBALL (STADE)

20 JUIN - TOURNOI MARTINE (STADE)

20 JUIN - OLYMPIADES MÉLANIE LEMÉE (STADE)

21 JUIN - FÊTE DE LA MUSIQUE (CENTRE-VILLE)

27 & 28 JUIN - TRIATHLON SURVIV'ORNE (BASE DE LOISIRS)

4 JUILLET - DANS MON JARDIN IL Y A ... (PARC BARRE SAINT)

4 & 5 JUILLET - INCENDIAIRE (BASE DE LOISIRS)

6 JUILLET - BEACH BASKET TOUR (BASE DE LOISIRS)

13 JUILLET - BAL POPULAIRE ET FEU D'ARTIFICE (BASE DE LOISIRS)

16 JUILLET - PLAYA TOUR (BASE DE LOISIRS)

25 JUILLET - THÉÂTRE DE RUE « MISSION PRÉSIDENT » (CENTRE-VILLE)

25 JUILLET - MOTO CROSS (BASE DE LOISIRS)

21 AOÛT - CINÉ PLEIN AIR (CENTRE-VILLE)

28 AOÛT - FÊTE DES ASSOCIATIONS (CENTRE-VILLE)

29 & 30 AOÛT - JFC CUP (STADE)

6 SEPTEMBRE - COURSE CYCLISTE GRAVEL (BASE DE LOISIRS)

6 SEPTEMBRE - BRADERIE (CENTRE-VILLE)

19 & 20 SEPTEMBRE - JOURNÉES DU PATRIMOINE

4 OCTOBRE - CYCLO-CROSS (BASE DE LOISIRS)

OCTOBRE - FESTIVAL FMR STREET ART

TOUT L'ÉTÉ
À LA BASE
DE LOISIRS

Aquapark, Skatepark,
Multisports, Rosalies,
Hydromodélismes,
Centre Equestre, Pédalos,
Kayaks, Swin Golf, Mini Golf,
Soirées Jeux,...

Contact 02 33 37 38 10

www.lafertemace.fr

et sur l'application mobile

 La Ferté-Macé  lafertemace61